RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS TARUSATE

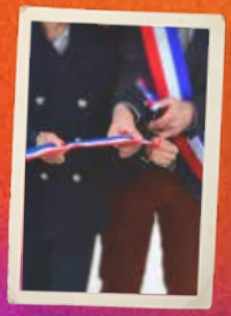

ÉDITORIAL

LAURENT CIVEL,
Président de la CDC
du Pays Tarusate

Madame, Monsieur
Cher.e.s collègues et ami.e.s

C'est toujours avec un aussi grand plaisir que je signe l'éditorial du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays tarusate.

Au-delà des missions classiques, voire historiques, de notre communauté, vous constaterez que l'année 2023 a été riche en évènements : je vous en laisse la découverte dans les pages suivantes, entre la construction du siège départemental de l'OFB, le soutien aux entreprises locales, le développement de la zone Junca, la réfection de l'immeuble Terral à Meilhan pour améliorer l'offre de soins... et tant d'autres actions structurantes pour notre territoire !

Je tiens à remercier mes 33 collègues délégués communautaires pour la confiance toujours témoignée et leur soutien sans faille aux idées qui sont les nôtres et aux projets qui nous unissent.

C'est habité par un esprit de rigueur et inspiré par la volonté de nuances que j'ai l'honneur de présider cette Communauté. Cela ne changera pas.

Vous le savez, notre Communauté à fait le choix, depuis plus de 25 ans, d'œuvrer d'abord en direction des communes qui la composent. C'est ainsi que des reversements dont les montants sont considérables à échelle de notre EPCI leur sont dédiés. Jugez plutôt : 650 00 € par an de fonds de concours, la maximisation des recettes communales et du prélèvement de l'intercommunalité dans le cadre du FPIC, le reversement automatique et égalitaire d'une part de la fiscalité liée aux implantations de centrales photovoltaïques... Cela ne changera pas non plus. C'est mon engagement.

Nous n'oublions pas nos citoyens, qui, à tous les âges , restent la priorité de notre action publique : coupons sports distribués pour l'aide à la pratique sportive des enfants, soutien à la parentalité, gratuité de la télé-alarme, et tant d'autres services et dispositifs d'accompagnement portés par notre intercommunalité.

Je m'en voudrais également de ne pas citer tous les agents de la Communauté de communes et du CIAS ; dévoués, professionnels et acquis à l'idée d'un service public efficace et de proximité. Si nous en sommes là, c'est d'abord grâce à vous toutes et tous.

Notre territoire ne cesse de croire, tant en population qu'en activité économique. Les pages qui suivent vous le démontreront.

« Nous ferons de l'impossible une frontière toujours reculante » disait Victor Hugo. C'est le même esprit qui nous anime : celui de réussir pour le bien de tous et de dépasser l'obstacle.

BONNE LECTURE À TOUTES ET À TOUS !

© communication

© communication

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Le Président, Laurent CIVEL

RÉDACTION
Direction Générale des Services

CONCEPTION & RÉALISATION
Service Communication

IMPRESSION
Copytel Mont-de-Marsan
300 exemplaires

SOMMAIRE

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET MOYENS

LES ÉLUS | page 4
LE BUDGET | page 6
LE CST + F3SCT | page 9
LE PERSONNEL | page 10

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE

L'URBANISME | page 12
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | page 14
LA VOIRIE ET LES TRAVAUX | page 20
LA GESTION DES DÉCHETS | page 24
L'ENVIRONNEMENT | page 26
LE NUMÉRIQUE | page 29
LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE «TERRAL» | page 30

OFFRES DE SERVICES À LA POPULATION

L'ACTION SOCIALE | page 32
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE | page 36
L'ACCÈS À LA CULTURE | page 42
LA MOBILITÉ | page 45

12 MOIS EN IMAGE

JANVIER

La Communauté de Communes du Pays Tarusate lance les travaux de réhabilitation de l'immeuble dit « Terral », à Meilhan, en partenariat avec la commune, copropriétaire.

AVRIL

Familles Rurales propose des ateliers motricité dans le cadre du LAEP.

FÉVRIER

Le SAD propose de découvrir les travaux réalisés par les bénéficiaires dans le cadre des séances d'Art Thérapie.

MAI

Le chantier de construction de l'OFB démarre. Les fondations sont en cours.

MARS

Week-end de la clarinette à Rion-des-Landes, organisé par le Conservatoire départemental avec le concours de la CCPT et de la commune.

JUIN

La Présidente et le Directeur Départemental de la CAF se déplacent à la CCPT pour signer le contrat de la Conférence Territoriale Globale, associant également le Conseil Départemental.

JUILLET

Organisation d'une rencontre avec les porteurs de projets locaux soutenus par l'ADIE, qui ont également bénéficié d'une aide de la CCPT.

AOÛT

C'est le temps calme de l'année...
La CCPT propose des navettes estivales à destination du lac d'Arjuzanx .

SEPTEMBRE

Rentrée chargée : les maires visitent le chantier de construction du bâtiment de l'OFB.

OCTOBRE

Rendez-vous annuel traditionnel organisé par le service enfance-jeunesse de la CCPT : la conférence parentalité à Laluque.

NOVEMBRE

Théâtre forum du CIAS organisé à Rion-des-Landes pour sensibiliser les bénéficiaires sur les risques du domicile.

DÉCEMBRE

Pour clôturer l'année sur une note festive : livraison de nouvelle tribune mobile qui sera disponible pour les animations estivales de l'année 2024 !

ORGANISATION FONCTIONNEMENT ET MOYENS

LES ÉLUS | page 4

LE BUDGET | page 6

LE CST + F3SCT | page 9

LE PERSONNEL | page 10

LES ÉLUS

PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCES

LAURENT CIVEL
MAIRE DE RION-DES-LANDES
Président de la CDC
du Pays Tarusate

J.FRANÇOIS BROQUÈRES
MAIRE DE TARTAS
Vice-Président en charge de
l'urbanisme et de l'habitat

DOMINIQUE UROLATEGUI
MAIRE DE PONTONX-SUR-L'ADOUR
Vice-Président en charge de
la culture et du tourisme

PATRICIA LOUBÈRE
MAIRE DE MEILHAN
Vice-Présidente en charge
de l'action sociale

PATRICK POSTIS
MAIRE DE LESGOR
Vice-Président en charge
de la voirie et des travaux

J-PIERRE POUSSARD
MAIRE DE BÉGAAR
Vice-Président en charge
du développement éco.
et de la mutualisation

CHRISTIAN DUCOS
MAIRE DE SOUPROSSE
Vice-Président en charge
de l'environnement et de la
gestion des milieux aquatiques

CHRISTOPHE MARTINEZ
MAIRE DE LALUQUE
Vice-Président en charge
de l'enfance et la jeunesse

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est **l'organe délibérant** chargé de gérer les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Dans le cas de la Communauté de Communes du Pays Tarusate, il est composé de **34 membres**, dont le Président, M. Laurent CIVEL.
La répartition des sièges a été établie suivant la proportion démographique des **17 communes**. Cet organe se réunit environ **6 à 7 fois par an**. Les réunions ont lieu à **Tartas** et sont **ouvertes au public**.

AUDON ▸ NOLIBOIS Laurent (maire)
BÉGAAR ▸ POUSSARD Jean-Pierre (maire) et LABORDE Virginie
BEYLONGUE ▸ BATBY Didier (maire)
CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ PROPER Michèle (maire)
CARCEN-PONSON ▸ DEHEZ Sabine (maire)
GOUTS ▸ SAUGNAC Nicolas (maire)
LALUQUE ▸ MARTINEZ Christophe (maire) et BERGES Muriel
LAMOTHE ▸ DUBOURG Sylvie (maire)
LE LEUY ▸ BIBES Thierry (maire)
LESGOR ▸ POSTIS Patrick (maire)
MEILHAN ▸ LOUBÈRE Patricia (maire) et LACOSTE Claude
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ UROLATEGUI Dominique (maire), SOUBIROU Annick, DARBAYAN Jean-Marie, COUDROY Francine et JAMET Philippe
RION-DES-LANDES ▸ CIVEL Laurent (maire), MONDENX Chantal, DUPAU Alain, MESPLEDE Sandrine et MARTEEL Vincent
SAINT-YAGUEN ▸ LARRIEU Jacques (maire)
SOUPROSSE ▸ DUCOS Christian (maire) et DUFAU Sylvie
TARTAS ▸ BROQUÈRES Jean-François (maire), LAFOURCADE Pascal, COURROS Evelyne et DEGOS Dominique
VILLENAVE ▸ DURAND Jacques (maire)

Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024,
Les Conseillers Communautaires se sont rassemblés pour

6 séances
et ont pris ensemble

159 délibérations.

Pour préparer au mieux ces séances de Conseil Communautaire, les Maires se sont réunis à

9 reprises
en Conférences des Maires

et 5 fois en Bureau exécutif.

LE BUDGET

LE BILAN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 21 MARS 2024

	Fonctionnement	Investissement	Résultat de clôture consolidé 2023
BUDGET GÉNÉRAL	D 13 494 530,21 € R 15 861 510,73 €	D 2 926 659,35 € R 3 301 345,88 €	2 741 667,05 €
ÉCLOSERIE ENTREPRISES	D 6 573,30 € R 5 768,13 €	D 19 908,16 € R 14 400,93 €	- 6 312,4 €
BÂTIMENT EXPLOITATION (Bouygues)	D 10 415,20 € R 124 023,53 €	D 23 982,53 € R 6 080,66 €	95 706,46 €
PHOTOVOLTAIQUE	D 3 196,98 € R 14 830,27 €	D 8 251,77 € R 15 933,95 €	19 315,47 €
INSTRUCTION ADS	D 132,00 € R 29 215,65 €	D 0,00 € R 0,00 €	29 083,65 €
ZONE DE PELLETET	D 5 023,05 € R 0,67 €	D - 18 921,63 € R 0,00 €	-23 944,01 €
BÂTIMENT OFB	D 950,00 € R 0,00 €	D 723 925,33 € R 1 009 257,10 €	284 381,77 €
ZONE DE LALUQUE	D 19 795,00 € R 21 639,40 €	D 0,00 € R 0,00 €	1 844,40 €
ZONE DE JUNCA	D 148 415,87 € R 62 000,00 €	D 0,00 € R 516 160,88 €	429 745,01 €
TOTAL DÉPENSES RECETTES	13 689 031,61 € 16 118 988,38 €	3 683 805,51 € 4 863 179,40 €	3 571 487,40 €

Encours de la dette (tous budgets confondus) **au 31 déc. 2023 :** 3 756 383,7 €.

Décomposition de l'encours de la dette :

BUDGET GÉNÉRAL ▸ 1 381 714,73 €
(dont 460 769,67 € auprès du SYDEC au titre de l'aménagement numérique et 230 000 € d'avance consentie auprès du CIAS pour la réalisation des ombrières photovoltaïques de l'EHPAD)

ÉCLOSERIE ENTREPRISES ▸ 181 674,56 €

PHOTOVOLTAÏQUE ▸ 73 875 €
(avance consentie par le Budget principal pour la centrale de Bouygues)

BÂTIMENT EXPLOITATION ▸ 414 119,41 €

BÂTIMENT OFB ▸ 955 000 €

ZONE DE JUNCA ▸ 750 000 €
(avance consentie par le budget principal)

TOTAL ▸ 3 756 383,70 €

LES FONDS DE CONCOURS

AUDON ▸ 12 641,43 €
Acquisition remorque agricole tribenne : 3 400 €
Acquisition équipements cuisines foyer : 5 552,43 €
Installation menuiseries Mairie et foyer : 3 689 €

BÉGAAR ▸ 31 507 €
Acquisition tractopelle

BEYLONGUE ▸ 5 591,45 €
Aménagement cheminement accessibilité

CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ 8 330,58 €
Acquisition terrain : 6 000 €
Acquisition mobilier et travaux foyer des jeunes : 2 330,58 €

CARCEN-PONSON ▸ 38 024,42 €
Rénovation système éclairage salle polyvalente : 14 775,50 €
Nettoyage des toitures des bâtiments publics : 7 850,50 €
Acquisition véhicule : 7 281,38 €
Réfection toiture salle polyvalente et porche église : 5 143,64 €
Travaux de charpente entrée cimetière : 2 973,40 €

LALUQUE ▸ 62 700 €
Rénovation et extension salle polyvalente

LESGOR ▸ 118 786 €
Réfection foyer rural

PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 124 441,89 €
Achats matériels administratif et technique : 16 593 €
Étude électrique Mairie et cinéma : 1 839,31 €
Remplacement système CTG arènes : 1 000 €
Remplacement panneau affichage score basket : 1 944,10 €
Travaux sur bâtiments communaux et voirie : 18 545,31 €
Aménagement chemin piéton : 84 520,17 €

RION-DES-LANDES ▸ 263 900 €
Aménagement Parc de la Mairie et Place des Droits de l'Homme : 60 795 €
Création d'hébergements saisonniers : 203 105 €

SAINT-YAGUEN ▸ 18 162,50 €
Réfection routes et achats matériels divers

SOUPROSSE ▸ 237 139,50 €
Réfection de l'Église Saint-Pierre : 14 389,50 €
Acquisition parcelles lieu-dit « Bonjour » : 70 000 €
Acquisition propriété AEIPL : 30 250 €
Aménagement centre bourg : 122 500 €

TARTAS ▸ 134 000 €
Voirie de contournement plaine des sports : 36 000 €
Aménagement terrain synthétique : 98 000 €

Total des fonds de concours mandatés en 2023 : **1 055 224,77 €**.

LOGEMENTS SOCIAUX

LALUQUE ▸ 12 396, 45 €

RION-DES-LANDES ▸ 20 900 €
Rénovation de 6 logements sociaux : 11 400 €
Rénovation énergétique 5 logements sociaux : 9 500 €

XL HABITAT ▸ 22 800 €
Construction 12 logements sociaux à Pontonx-sur-l'Adour

Total des dépenses 2023 pour les logements sociaux : **56 096,45 €**.

LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

AVEC FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (F3SCT)

Nouvelles instantes consultatives, instituées par la loi n°2019-828, remplaçant respectivement, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) à l'issue des élections de décembre 2022. Ces instances sont entrées en vigueur, dans leurs fonctionnements et attributions, au 1er janvier 2023.

Si les représentants du personnel au CST sont issus des élections professionnelles qui se sont déroulés le 8 décembre 2022, les membres représentant la collectivité ont été désignés par délibération du conseil communautaire ayant pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant.

4 CST-F3SCT ont été organisés en 2023 :

Sujets abordés :
QVCT / attractivité des métiers médico-sociaux / revalorisation des primes via le RIFSEEP pour les aides à domicile et agents du service de portage de repas / étude sur l'organisation du travail et notamment des EHPADs avec le concours du CDG40 / astreintes services techniques / transport cuve à eau communautaire / **mise en place d'une cellule prévention dans le cadre d'une politique préventive*** / avancements de grades / DUERP / RGPD / règlements intérieurs / ...

***Dans un souci de maitrise budgétaire, d'attractivité, de QVCT, d'écoute des agents de terrain et de respect de la réglementation, une cellule préventive - constituée d'un conseiller prévention, d'assistants de prévention (au moins 1 par service), du médecin du travail entre autres - se réunit régulièrement pour travailler conjointement avec les directions sur les documents obligatoires (DUERP) – fiches de procédures – fiches de poste – livrets d'accueil et règlements – rapports du médecin du travail (prescriptions, recommandations) - ...**

▸ **Représentants de la collectivité au CST et à la F3SCT** :

Titulaires	Suppléants
M. CIVEL Laurent	M. POUSSARD Jean-Pierre
Mme LOUBERE Patricia	M. UROLATEGUI Dominique
M. MARTINEZ Christophe	M. BROQUÈRES J-François
M. POSTIS Patrick	M. DUCOS Christian

▸ **Représentants du personnel au CST** :

Titulaires	Suppléants
M. DUPAU Fabrice	Mme GAÜZÈRE Nathalie
Mme GANS Julie	Mme SARCIAT Lydie
Mme GAYON Alexandra	Mme ROPTIN Sabrina
Mme LAGARDÈRE Monique	Mme GUINCHARD Céline

▸ **Représentants du personnel à la F3SCT** :

Titulaires	Suppléants
Mme RODIER Nadine	Mme SARCIAT Lydie
Mme BAYLE Anaïs	M. DUPAU Fabrice
Mme GAYON Alexandra	Mme ROPTIN Sabrina
Mme LAGARDÈRE Monique	Mme GUINCHARD Céline

LE PERSONNEL

ORGANIGRAMME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Laurent CIVEL
MAIRE DE RION-DES-LANDES
Président de la CDC du Pays Tarusate

Angélique CAPDEVIELLE
Directrice Générale Services

Laurence GARCIA
Accueil
& Coupons sport/culrure

Laurine SAÜQUERE
Communication
& Prog. Culturelle

Salah HAJJI
Animateur multiservices
Informatiques TARTAS

Sylvain CAZAUX
Animateur multiservices
Informatiques PONTONX

Romain LALANNE
Comptabilité
& Marchés publics

Clément GAPP
Responsable Pôle
Enfance-jeunesse

Céline HULMEL
Responsable
Service urbanisme

Paul VIROL
Directeur
Services techniques

Jean-Luc
CHERRIERE
Référent
parentalité

Carole
DE ANDRADE
Directrice MPE
de TARTAS

Angéline
VALIENTE
Directrice MPE
de PONTONX

Chantal
GAUTIER
Directrice MPE de
RION-DES-LANDES

32 Auxiliaires de Puériculture
réparti(e)s sur les 3 MPE

Laurence
JEANJEAN
Accueil urbanisme
& Instruction ADS

3 agents
m-à-d par les
communes pour
instruction ADS

Julien
ESMERY
Responsable ST

Arnaud SAINT-GUIRONS
Chef d'équipe voirie et signalisation

Grégory HARDY
Chef d'équipes festivités

Fabrice DUPAU
Chef d'équipe bâtiment

6 agents
techniques

Sandrine TECHENEY
Directrice CIAS

Damien DARBAT
Responsable Pôle
Ressources humaines

Anne-Sophie PILLET
Comptabilité CIAS

Christophe
HUCBOURG
Directeur Pôle Domicile

Alexandra GAYON
Secrétaire générale

Maëva MOUTEAU
Coordonnatrice CTA

Olivier MEURIS
Directeur EHPAD
des 5 Rivières

Clarisse B-MEUNIER
Directrice EHPAD
Résidence de Mâa

Cathy
DESPOUYS
Gestionnaire paye
et carrière CCPT

Cathy
BOUSQUET
Comptabilité
et RH CIAS

Christelle
CAZENAVE
Gestionnaire paye
et carrière EHPAD

Hélène DEZES
Coordonnatrice
SAD / PDR / TUS

Sonia GARCIA
Coordonnatrice
SAD / PDR / TUS

Christelle GAÜZERE
Référente secteur

Vanesa MUÑOS-GUISADO
Référente secteur

Nathalie GAÜZERE
Référente secteur

Laure FOURNIER
Référente secteur

Valérie BOULAIS
Référente secteur

Marie VANDERMEIREN
Référente portage de repas

85 agents du pôle domicile

Pierrick
NOIR
IDECOO

55 agents

Nathalie
COUDROY
IDECOO

55 agents

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE

L'URBANISME | page 12

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | page 14

LA VOIRIE ET LES TRAVAUX | page 20

LA GESTION DES DÉCHETS | page 24

L'ENVIRONNEMENT | page 26

LE NUMÉRIQUE | page 29

LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE TERRAL | page 30

L'URBANISME

Suite au transfert d'activité des communes de Terre de Chalosse à l'AdACL depuis le 1er juillet 2022, la Communauté de Communes assure l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte des seules 17 communes de son territoire.

Sur l'année 2023, 1 544 actes ont été instruits, à comparer aux 1605 instruits l'année passée pour nos communes. En terme d'équivalent PC, les données sont également similaires :

848,7 en 2022 et 848,3 en 2023.

Pour le Pays Tarusate, le **niveau d'activité du service est donc resté identique** à celui de l'année 2022. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution chiffrée de l'activité sur nos communes :

	CU a	Cub	DP	PA	PC	**Total**
Nombre actes 2022	681	49	613	9	253	1 605
Équivalent PC 2022	136,2	19,6	429,1	10,8	253	848,7
Nombre actes 2023	596	44	649	11	244	1 544
Équivalent PC 2023	119,2	17,6	454,3	13,2	244	848,3

Compte tenu de la prise de compétence «Planification des documents d'urbanisme» en février 2015, la CCPT est compétente en matière de politique foncière et gère par conséquent le droit de préemption.
Le Droit de Préemption Urbain est instauré sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) définies dans le PLUI, ce qui implique que la Communauté traite les dossiers de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA).

En 2023, ce sont ainsi 235 DIA qui sont parvenues au service urbanisme et qui ont été instruites par ce dernier, sans aucune préemption par la suite.
Le nombre de DIA a ainsi considérablement diminué en 2023 (contre 331 en 2022), témoignant de la faiblesse des transactions immobilières.

Répartitions des demandes de DIA par communes :

AUDON ▸ 2
BÉGAAR ▸ 10
BEYLONGUE ▸ 2
CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ 3
CARCEN-PONSON ▸ 3
GOUTS ▸ 1
LALUQUE ▸ 16
LAMOTHE ▸ 1
LE LEUY ▸ 3
LESGOR ▸ 2
MEILHAN ▸ 12
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 31
RION-DES-LANDES ▸ 59
SAINT-YAGUEN ▸ 9
SOUPROSSE ▸ 22
TARTAS ▸ 59
VILLENAVE ▸ 0

Évolution du nombre total de DIA :

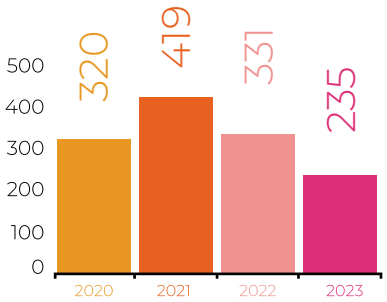

Évolution du nombre de DIA par commune entre 2020 et 2023 :

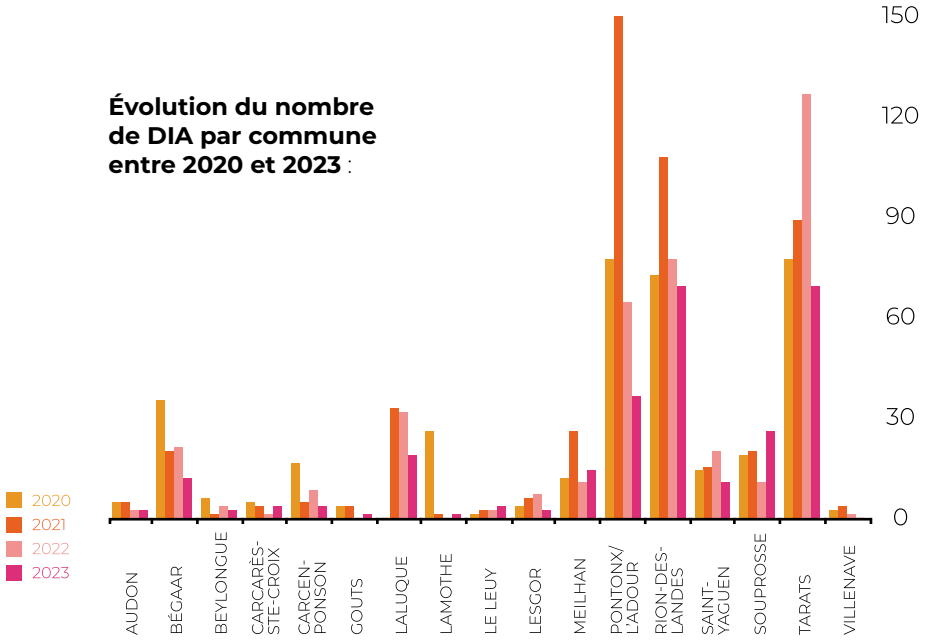

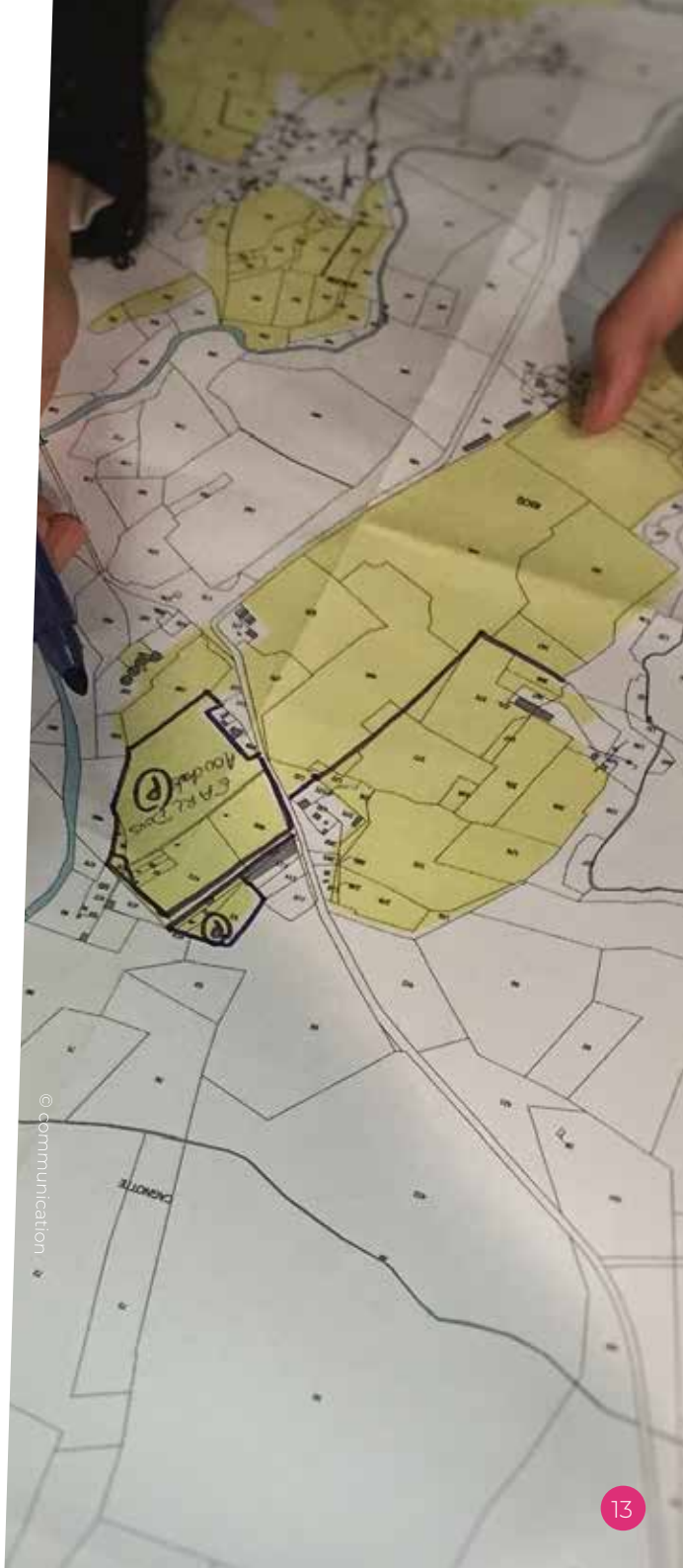

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AIDE AUX ENTREPRISES

Depuis 2019, la CCPT a mis en œuvre un règlement d'intervention en faveur des entreprises du territoire, visant à soutenir les porteurs de projets en phase de création ou de développement. Ce dispositif est désormais bien connu des partenaires et des entrepreneurs locaux qui sollicitent régulièrement le concours de l'intercommunalité.

Ainsi, en 2023 les entreprises ci-contre ont bénéficié d'une subvention de la CCPT au titre des investissements cités.

En 2023, le montant total du soutien s'élève à **70 841,76 €**.

LALUQUE

CHRYSTAL CRÉATIF COIFFURE
Travaux de rénovation du salon de coiffure : 3 919,71 €

MEILHAN

TH AUDIO
Acquisition d'une console d'éclairage et de six projecteurs à LED : 3 873,88 €

PONTONX-SUR-L'ADOUR

SARL LOPEZ ASSAINISSEMENT
Acquisition d'une mini-pelle : 9 000 €

VGL CONTRÔLES
Remplacement enseignes et totem extérieur + achat servante équipée : 1 378,80 €

DESTRUHAUT BOUCHERIE CHARCUTERIE
Changement véhicule livraison, remplacement du système de froid de la vitrine et de la porte d'entrée : 2 536,07 €

RION-DES-LANDES

XABY FOREST
Acquisition d'une remorque : 4 500 €

S'HAIR COIFF SAS
Modernisation et isolation du local (installation porte automatique) : 633,30 €

SAINT-YAGUEN

PRUET PEINTURE
Acquisition d'un véhicule utilitaire : 9 000 €

SOUPROSSE

BOULANGERIE VILLET
Acquisition d'un four : 9 000 €

AU BON PASTIS LANDAIS
Acquisition d'un lave batterie et d'une doseuse : 9 000 €

TARTAS

LES FRÈRES PASTIS
Acquisition d'un pétrin, d'un four ventilé, d'un four rotatif + divers matériels : 9 000 €

POMPES FUNÈBRES LAFFERRIÈRE
Acquisition d'un véhicule funéraire : 9 000 €

LA PARTICIPATION À L'« ADIE »

La Communauté de Communes est partenaire de l'**ADIE** (Association pour le droit à l'initiative économique) depuis juillet 2018. Cette association, reconnue d'Utilité Publique, permet de :
- mieux répondre aux demandes croissantes de microcrédits professionnels et personnels,
- promouvoir des produits complémentaires de type micro-assurance, Prêt d'honneur ADIE, Prêt d'honneur, Prime Régionale.

L'ADIE conseille les porteurs des projets et leur octroie des financements. **La CCPT subventionne l'association à hauteur de 4 000 € par an**. Par ailleurs, la CCPT abonde l'action financière de l'ADIE en remboursant aux emprunteurs les intérêts payés par eux auprès de l'association.

Depuis juillet 2018, ce sont 17 personnes du Pays Tarusate (5 nouveaux en 2023) ont bénéficié d'un crédit octroyé par l'ADIE et sont en cours de remboursement de celui-ci.

A ce titre, en 2023, la CCPT a remboursé les montants suivants aux personnes ci-contre mentionnées :

	Intérêts remboursés
POUTHIER CHARLINE ⚲ RION-DES-LANDES ▸ Institut de Beauté	58,83 €
BOUABDALLAH RYAN ⚲ LALUQUE ▸ Achat véhicule	184,72 €
ANGERARD DIDIER ⚲ MEILHAN ▸ Achat véhicule	68,75 €
GABARRE ROSITA ⚲ BEYLONGUE ▸ Vente de sacs à main	263,64 €
LAVARLAZ ETHANN ⚲ SOUPROSSE ▸ Achat véhicules et revente	77,42 €
SAINT JOURS LUCAS ⚲ CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ Achat véhicule	231,24 €
GONSARD TIPHAINE ⚲ CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ Massages et bien être	395,47 €
MARTINEZ TALAVERA DELIA KARINA ⚲ TARTAS ▸ Permis	92,47 €
THIBAULT GILLES ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ Garage	299,25 €
BLOT HERNANDEZ TEDDY ⚲ LALUQUE ▸ Vente ambulante	169,18 €
TOTAL	1 923,83 €

LE DISPOSITIF « INITIATIVE LANDES »

Initiative Landes est une association créée en 2004 par la Chambre de Commerces et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Département des Landes et une vingtaine d'autres partenaires.

Depuis 2020, la CCPT contribue au financement d'Initiative Landes à hauteur de 6 000 € par an.

Initiative Landes est membre d'**Initiative France**, premier réseau associatif de financement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises. Cette association vise à soutenir le développement économique sur le département, à permettre de créer ou reprendre une entreprise , d'innover, de se développer en accordant des prêts d'honneur destinés à renforcer les fonds propres pour faciliter l'accès au crédit bancaire.

Peuvent bénéficier des prêts d'honneur les porteurs de projets de création, reprise et développement d'entreprises de nature commerciale, artisanale, de service, micro-industrielle ou agricole.

En 2023, ce sont 9 entreprises qui ont été accompagnées dans le financement de leur projet pour un montant total de 74 000 €.
Cela représente pour **Initiative Landes** un total de prêts bancaires s'élevant à 760 378 € pour un apport des chefs d'entreprises de 120 000 €.

	Montant PH accordé
AU BON PASTIS LANDAIS ⚲ SOUPROSSE Fabrication de pastis landais ▸ MARROCQ Mathieu	10 000 €
LE PANDALCHIMISTE ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR Brasserie ▸ FAISANCIEUX Jérôme	4 000 €
VGL CONTRÔLES ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR Contrôle technique automobile ▸ GAUTHIER-LAFAYE Vincent	10 000 €
DP MENUISERIES ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR Vente et pose de tous types de menuiseries ▸ DEZECOT Anthony	4 000 €
ECOBOOST ⚲ LALUQUE Reprogrammation moteur et conversion à l'éthanol ▸ MARTINS- LABORDE Teddy	4 000 €
LA BOUCHERIE PONTOISE ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR Boucherie, charcuterie, traiteur ▸ HERVE William	12 000 €
LE SALON BY MAGALI ⚲ PONTONX-SUR-L'ADOUR Salon de coiffure ▸ PESTANA DE PONTE Magali	5 000 €
LES FRÈRES PASTIS ⚲ TARTAS Création et commercialisation de pastis landais ▸ MAJET Bertrand, PREVOT Gérald	15 000 €
MAISON DEVAUX ⚲ RION-DES-LANDES Restaurant ▸ DEVAUX Mathis	10 000 €

LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Au cours de l'année 2023, la Communauté de Communes du Pays Tarusate a mené à bien la construction d'un bâtiment de 424 m², à destination de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le marché de travaux a été attribué le 30 janvier 2023 et notifié aux entreprises suivantes le 2 février :

N°	Dénomination des lots	Nom de l'entreprise	Prix HT
1	**VRD**	BAUTIAA TP	101 435,50 €
2	**GROS ŒUVRE**	LALANNE CONSTRUCTION	153 184,73 €
3	**CHARPENTE MÉTALLIQUE COUVERTURE**	SARL JPH	180 637,05 €
4	**MENUISERIES EXT.**	CANCE	58 159 €
5	**PLÂTRERIE - ISOLATION PLAFONDS**	BUBOLA PLÂTRERIE	68 307,69 €
6	**MENUISERIES INT.**	DUPAU	36 790 €
7	**CVPS**	BOBION ET JOANIN	98 800 €
8	**ÉLECTRICITÉ**	INEO AQUITAINE	64 821,36 €
9	**CHAPE SÈCHE - CARRELAGE - FAÏENCES**	JOËL LESCA	60 267,70 €
10	**PEINTURE**	SARL MORLAES	15 346,29 €
11	**CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**	INEO AQUITAINE	66 535,45 €

Les premières interventions sur site ont démarré fin mars 2023 et le chantier s'est poursuivi sur la totalité de l'année 2023. La réception a été prononcée le 2 février 2024. L'OFB a signé un bail pour une durée 8 ans et 9 mois à compter du 1er mars 2024. Le déménagement effectif des services est intervenu à la mi-mai.
Le montant annuel du loyer est de 54 487 € les trois premières années, puis 48 677 € les suivantes.

Le montant total de l'opération, y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre, les frais annexes associés et le rachat du terrain au budget annexe de la ZA de Junca, s'est élevé à 1 290 000 € TTC environ.

Pour le financement de cette opération, la CCPT a souscrit un emprunt sur 20 ans d'un montant de 955 000 € et a bénéficié d'une subvention 180 857 € octroyée par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

© communication

LA VOIRIE

© communication

© communication

& LES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE VOIRIE
RÉALISÉS EN RÉGIE

Les Enduits superficiels d'usure sur les routes :

BÉGAAR ▸ Route de l'Adour
BEYLONGUE ▸ Route du Garricq
CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ Route du Pont d'Orion
CARCEN-PONSON ▸ Route des Palombes
LAMOTHE ▸ Route du Château et Chemin de Péchicq
LE LEUY ▸ Route de Guilhem et Route du Moulin
MEILHAN ▸ Route du Bos de Marsacq
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ Route des Barthes (non fini)
RION-DES-LANDES ▸ Route de la Résistance
SOUPROSSE ▸ Chemin de Haza, Chemin de Mesplet, Route de Peyre et Route de Nabeilhan
TARTAS ▸ Route de Marilane
VILLENAVE ▸ Route de Labastide

Les agents des services techniques ont réalisé ces travaux de voirie en

8 jours d'application pour un total de

139 tonnes d'émulsions.

Le curage des fossés :

LESGOR ▸ Route de MLPC
MEILHAN ▸ Route du Bos de Marsacq et Route de la Chalosse
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ Chemin de Haut et Chemin de l'Herté
RION-DES-LANDES ▸ Route de Mâa
SOUPROSSE ▸ Route de la Chalosse
TARTAS ▸ Route de la Taouziole et Route de Mariterre

Les chantiers de voirie divers :

VILLENAVE ▸ Busage Route de Labastide
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ Remplacement de 2 têtes de pont Route des Barthes
CARCEN-PONSON ▸ Purge de racines Route des Alouettes

La signalisation :

Remplacement et implantation de panneaux de signalisation dans toutes les communes
AUDON, BÉGAAR, CARCARÈS-SAINTE-CROIX, CARCEN-PONSON, LALUQUE, LAMOTHE, LE LEUY, LESGOR, MEILHAN, SAINT-YAGUEN, SOUPROSSE, TARTAS ▸ Marquage au sol.

Coût Marquage au sol : **3 500 €** de peinture et **3 900 €** d'enduits à chaud (HT).

LES TRAVAUX DE VOIRIE
RÉALISÉS PAR ENTREPRISE EXTÉRIEURE

CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ Revêtement ECF Route de Peyrehitte et Aménagement d'entrées de voies Route de la Lande et Quartier Sourbé
CARCEN-PONSON ▸ Aménagement entrées de voies Route des Alouettes
LALUQUE ▸ Aménagement de trottoirs Route de Gourberra et Aménagement entrées de voies Rue Jean d'Arnaud et Chemin de la Petite Gare
LAMOTHE ▸ Revêtement enrobés Route du Prince
LESGOR ▸ Revêtement enrobés Route de Boos
MEILHAN ▸ Revêtement enrobés et Aménagement entrées de voies Route du Bourg Neuf
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ Revêtement enrobés Route de Castéra
SAINT-YAGUEN ▸ Aménagement entrées de voies Route du Ricq
SOUPROSSE ▸ Création de refuges Route de Poyanne
TARTAS ▸ Requalification de la Rue d'Orope, Réalisation d'une plateforme au nouveau hangar des Services Techniques communautaires, Aménagement entrées de voies Route de Coucouse
VILLENAVE ▸ Reprise d'un carrefour Route de Labastide

Pour un coût total de **600 000 €** pour la collectivité.

LES TRAVAUX DE BÂTIMENT
LES TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

LES MAISONS DE LA PETITE ENFANCE ▸
Interventions tous les mardis

CENTRE D'ACTION SOCIALE ▸ Aménagement de bureaux et travaux divers

MAISON DE PAYS ▸ Bureaux : Déménagement et bricolage : Placo, Peinture, Electricité

Espaces verts : Taille des haies, tonte, nettoyage du parc du château...

MAISON DE SANTÉ ▸ Divers travaux de réparations

SERVICES TECHNIQUES ▸ Nouveau hangar : réseaux (électrique et pluvial) et aménagement du local maçonnerie, des espaces verts, de l'aire de stockage du matériel (Tuyaux pvc, Baliroad...)
Entretien des espaces verts et des locaux.

LES TRAVAUX DE BÂTIMENT
RÉALISÉS PAR ENTREPRISE EXTÉRIEURE

TARTAS ▸ Construction d'un hangar photovoltaïque aux Services Techniques

LES PERMISSIONS DE VOIRIE

La CCPT réalise également les permissions de voirie et certificats d'alignement. Un agent est placé en télétravail (depuis le 1er janvier 2020) un vendredi sur deux afin d'accomplir cette tâche.

Sur l'année 2023,
cela représente

un total de 90 arrêtés,
répartis comme suit :

- **AUDON** ▸ 1
- **BÉGAAR** ▸ 11
- **BEYLONGUE** ▸ 1
- **CARCARÈS-SAINTE-CROIX** ▸ 17
- **GOUTS** ▸ 3
  - **LALUQUE** ▸ 1
  - **LAMOTHE** ▸ 2
  - **LESGOR** ▸ 2
  - **MEILHAN** ▸ 5
  - **PONTONX-SUR-L'ADOUR** ▸ 14
  - **RION-DES-LANDES** ▸ 14
  - **SAINT-YAGUEN** ▸ 2
  - **SOUPROSSE** ▸ 4
  - **TARTAS** ▸ 11
  - **VILLENAVE** ▸ 2

LE MATÉRIEL DE FESTIVITÉS

En 2023, l'utilisation du **matériel de festivité** a été la suivante :

- **CHAPITEAU 16 x 8** ▸ 35 montages et démontages
- **CHAPITEAU 12 x 5** ▸ 15 montages et démontages
- **CHAPITEAU 8 x 8** ▸ 22 montages et démontages
- **PAGODE** ▸ 30 montages et démontages
- **SCÈNES** ▸ 14 montages et démontages
- **ESTRADES** ▸ 13 montages et démontages

S'ajoutent à cela les transports de matériels divers tels que :
Blocs anti-intrusion, barrières girondines...

LA GESTION DES DÉCHETS

LES DÉCHETS DE VENAISON

Depuis septembre 2017, la CCPT est compétente pour l'enlèvement des déchets de venaison.
Cela concerne les 17 communes, soit 18 ACCA avec 4 plateformes de collecte, à savoir Bégaar, Rion-des-Landes, Saint-Yaguen et Souprosse.

BÉGAAR ▸ 2.48 Tonnes
RION-DES-LANDES ▸ 9.35 Tonnes
SAINT-YAGUEN ▸ 5.7 Tonnes
SOUPROSSE ▸ 4.5 Tonnes

22.03 Tonnes

Afin d'évacuer ces 22.03 Tonnes, 57 passages d'ATEMAX ont été nécessaires. Chaque passage est facturé 80 € HT à la collectivité.
Le traitement de ces déchets est facturé 160 € HT par Tonne récoltée.
S'ajoutent à cela des frais de nettoyage, par la commune ou l'Arbre à Pain.

Pour un coût total d'environ **12 000 €** pour la collectivité.

Ramassage = 80€ * 57 = 4 560 €
Traitement = 160€ * 22,03 T = 3 524.80 €
Nettoyage : environ 2 000€ HT

© communication

Visite du site des Parte
CP/CE1), les Accueils

Participation à l'évèr
de Rion-des-Land

Intervention e

Atelier "Les astuce

Plusieurs évènements organisés sur l'année :

ences de Caupenne pour l'école de Souprosse (classe de
s de Loisirs de Pontonx-sur-l'Adour et Tartas et la MFR de
Pontonx-sur-l'Adour.

nement "Nettoyons la nature" organisé par le Club Ados
es avec le prêt de cabas et une sensibilisation au tri (mai
2023).

en novembre 2023 sur le tri des déchets, organisée par la
bibliothèque de Tartas.

es anti-gaspi" organisé par la Médiathèque de Rion-des-
Landes en décembre 2023.

Tél. : 05 58 98 57 57
accueil@sietomdechalosse.fr
www.sietomdechalosse.fr

UN **FOCUS** SUR LE **COMPOSTAGE**

▸ Le SIETOM de Chalosse a organisé 3 sessions de sensibilisation compostage sur les communes de Bégaar, Tartas et Rion-des-Landes.
Après 1h30 de sensibilisation, 103 personnes sont reparties avec leur kit de compostage gratuit, pour gérer leurs bio-déchets !

▸ Sensibilisation auprès des enseignants, agents de cantines et animateurs de l'accueil de loisirs de Pontonx-sur-l'Adour sur le compostage avec mise en place d'un composteur pédagogique à l'école en septembre 2023.

▸ Les animatrices du SIETOM sont intervenues dans les écoles de Pontonx-sur-l'Adour (classe de TPS/PS) et de Le Leuy (CP/CE1) pour parler du compostage.

Tonnages des déchetteries pour l'année 2023

PONTONX-SUR-L'ADOUR
▸ 29 423 passages
Tout venant : 436, 6 T
Bois : 145 T
Carton : 104,82 T
Gravats : 509,52 T

RION-DES-LANDES
▸ 15 927 passages
Tout venant : 164,98 T
Bois : 81,38 T
Carton : 58,38 T
Gravats : 216 T

TARTAS
▸ 38 365 passages
Tout venant : 40,92 T
Bois : 162,28 T
Carton : 108,34 T
Gravats : 600 T

L'ENVIRONNEMENT

LA ZAD DE BÉGAAR

A ce jour, 5 achats de maison ont été réalisés par la Communauté de Communes, représentant une superficie de 1,7 hectares environ. Pour ce qui concerne la dernière acquisition, réalisée auprès de Monsieur GARCIA pour un montant de 90 000 €, la délibération a été prise le 13 avril 2023 et l'acte notarié signé le 26 septembre.
Le total des acquisitions foncières s'élève ainsi à 578 000 €.

L'année 2023 a été consacrée à des échanges fréquents avec la Région Nouvelle-Aquitaine, gestionnaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), afin d'inscrire notre opération dans un cadre permettant qu'elle bénéficie d'un financement européen.

Il a donc été demandé à la Communauté de Communes qu'elle prouve sa volonté de gérer le foncier acquis dans une perspective de renaturation à long terme, au travers d'un engagement contractuel. Une convention dite d'Obligation Réelle Environnementale (ORE), sera ainsi signée en cours d'année 2024 entre la CCPT et l'Institution Adour, futur gestionnaire du site et garant de sa vocation naturelle pérenne.

L'année 2023 a également permis d'entamer la réalisation des diagnostics obligatoires préalables à la démolition des biens (plomb, amiante), ainsi que l'établissement d'un diagnostic dit «Produit Équipement Matériaux et Déchets (PEMD)» visant à quantifier précisément les tonnages et cubages présents dans la perspective de leur retraitement ou de leur réutilisation.

MIRAPI

La loi de finances 2021 a créé, à titre expérimental, un dispositif dénommé « mieux reconstruire après inondation » ou MIRAPI, ayant pour objectif d'améliorer la résilience des biens à usage d'habitation suite aux épisodes de crues.

Ce programme permet la réalisation de diagnostics et de travaux de réduction de vulnérabilité des biens.
Le département des Landes a été désigné comme territoire test pour le déploiement de ce dispositif, qui concerne notamment quatre communes de la CCPT : Bégaar, Carcen-Ponson, Gouts et Tartas.

L'animation de ce dispositif ainsi que la maîtrise d'ouvrage de la réalisation des diagnostics ont été confiées à l'Institution Adour.

La mesure est financée à hauteur de 80% par l'Etat. Restent donc 20% à prendre en charge pour les habitants. La Communauté de Communes et le Département ont souhaité majorer l'accompagnement pour la réalisation de ces diagnostics dans l'objectif d'inciter les propriétaires à adapter leurs biens à l'inondation.

Ainsi, il a été décidé, par délibération du 31 mars 2022, que la Communauté de Communes participe au financement des diagnostics à hauteur de 50 % du reste à charge (soit 10% de chaque diagnostic), en complément du Département.

Pour ce faire, l'enveloppe prévisionnelle allouée par la CCPT était de 7 000 €, permettant la réalisation de 70 diagnostics potentiels. Finalement, à l'issue de toute la phase animation qui a pris fin en juillet 2023, 8 diagnostics ont été mis en œuvre sur le Pays Tarusate. Le financement de la Communauté de Communes s'est élevé 420 €.

GESTION FORESTIÈRE

Dans le courant de l'année 2022, la Communauté de Communes a initié une démarche de rattachement de sa propriété auprès du régime forestier, impliquant une gestion de ces parcelles par l'Office National des Forêts (ONF).

Une première rencontre avec les services de l'ONF s'est déroulée le 25 janvier 2023, afin d'identifier les parcelles qui seraient potentiellement concernées par ce rattachement.
Pour faciliter ce travail, la CCPT a ensuite transmis l'état de sa propriété et le diagnostic qui avait été réalisé par la Chambre d'Agriculture. Ceci a permis à l'ONF d'établir un « Procès-Verbal de reconnaissance », dont la CCPT a été rendue destinataire le 12 avril 2023, à l'occasion d'une réunion de la commission forêt au cours de laquelle les élus ont par ailleurs visité les parcelles.

Lors de la séance du 22 juin 2023, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur l'application du régime forestier à

184,3829 hectares de son patrimoine

(sur 196 ha dont la CCPT est au total propriétaire).

Enfin, Madame la Préfète des Landes a signé, le 17 novembre 2023, l'arrêté portant application du régime forestier à ces parcelles, lesquelles sont depuis lors gérées par l'ONF.

CARTE DES TYPES DE PEUPLEMENT PARCELLES
Aménagement forestier 2025-2039

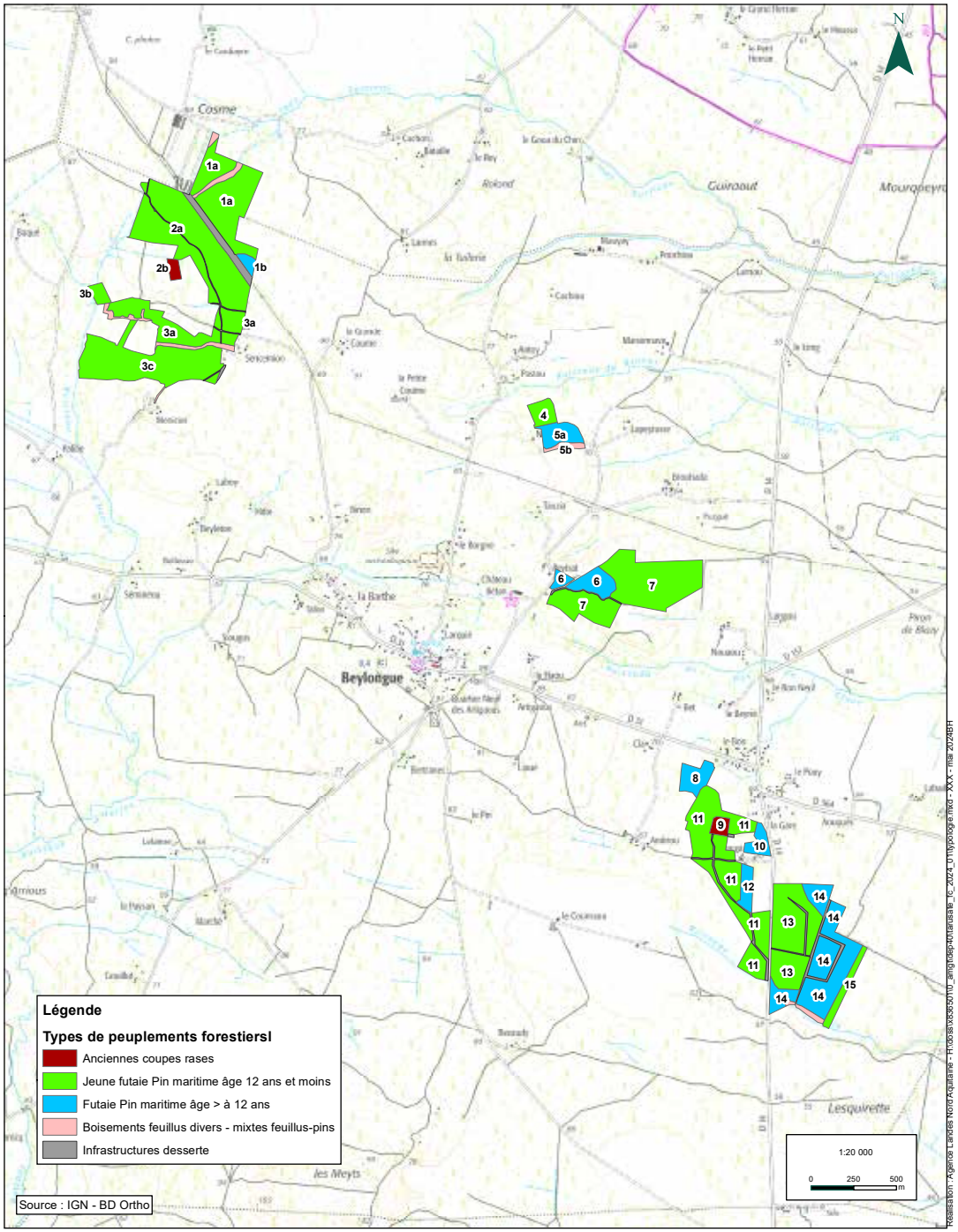

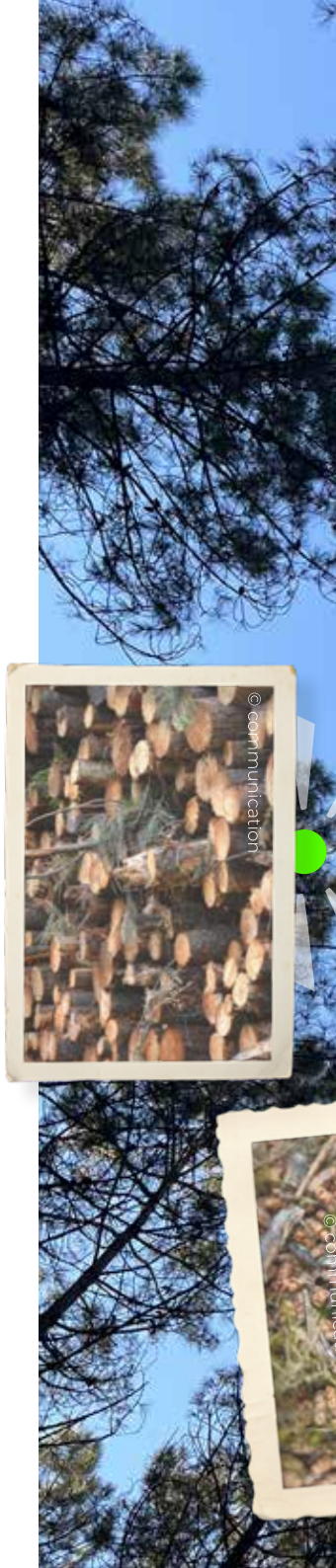

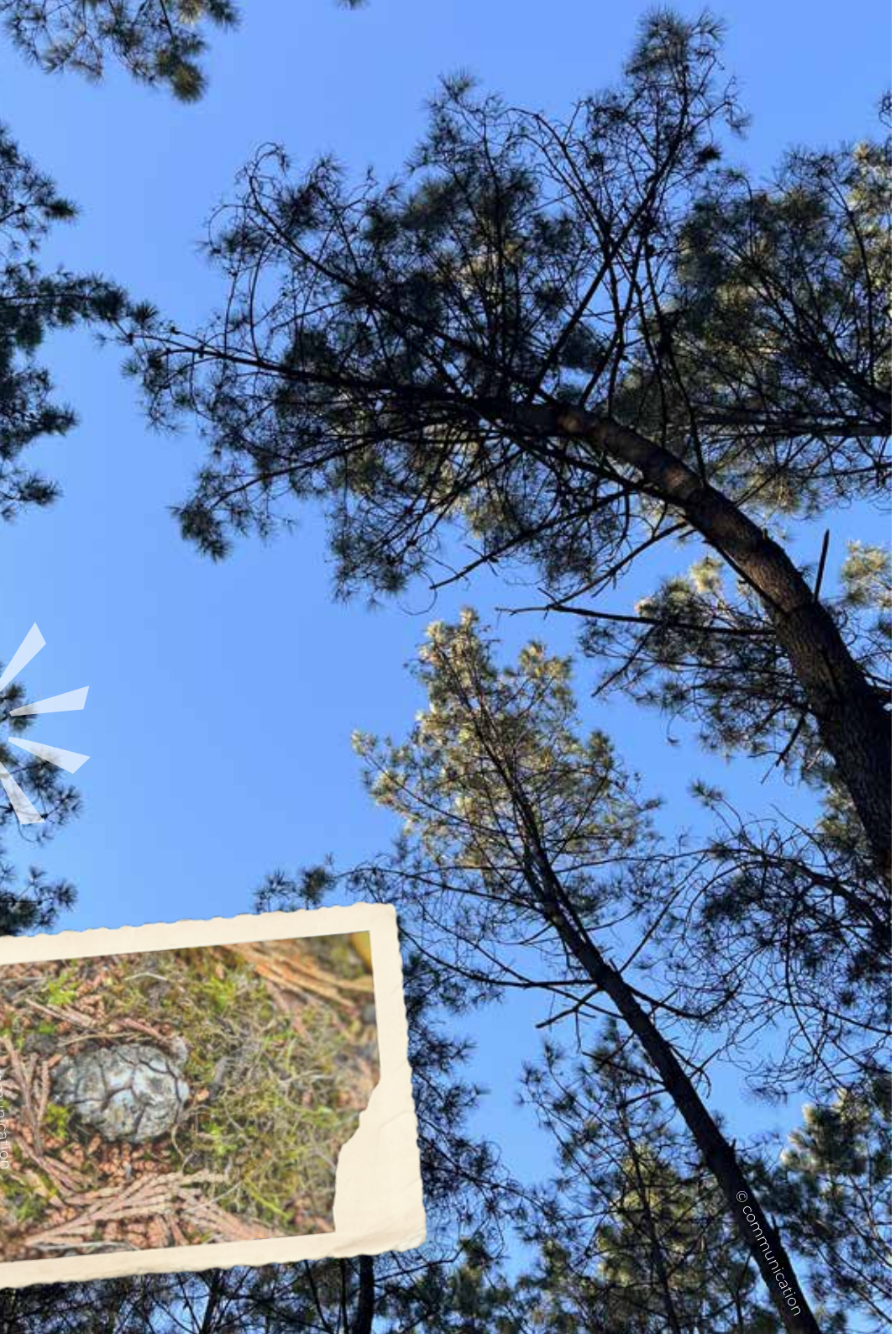

LE NUMÉRIQUE

L'année 2023 a été marquée par la finalisation d'un déploiement d'envergure et la mise en place des opérations d'exploitation et de densification du réseau, notamment pour répondre à la demande d'adduction des logements neufs.

Fin 2023, le réseau public de fibre optique déployé par le SYDEC sur la Communauté de communes comptait 4 066 logements raccordables, dont 49% raccordés.

En 2023, 38 opérations de vie du réseau ont été prises en compte dont 15 ont été finalisées ; ces dernières concernent majoritairement des ajout d'adresse et quelques adduction neuves. Les autres opérations, non finalisées, relèvent de demandes d'adductions neuves pour lesquelles le SYDEC est en attente d'une validation de l'administré, et d'échec de raccordement faut d'adduction du réseau téléphonique réutilisable (qualifié de pleine terre).

Participation 2023 de la CCPT au budget numérique du SYDEC : **36 654 €**.

DÉPLOIEMENT RÉSEAUX DE FIBRES OPTIQUES
Carte fin 2023

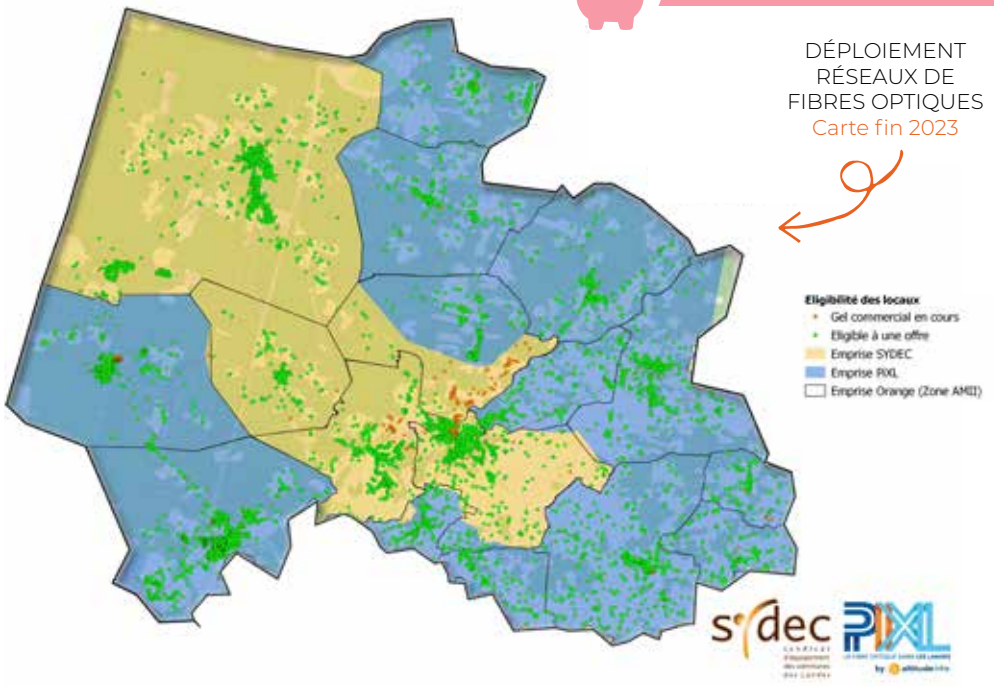

© communication

LA RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE « TERRAL »

La CCPT et la commune de Meilhan ont assuré la co-maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de l'immeuble « Terral », situé à proximité immédiate de la MSP.
Les deux collectivités, co-propriétaires de la bâtisse, et mené à bien sa réhabilitation comprenant :

- L'aménagement d'un cabinet dentaire en rez-de-chaussée et d'un appartement destiné aux internes en médecine au R+2 (parties relevant de la CCPT)
- L'aménagement d'un logement au R+1 (partie relevant de la commune de Meilhan)

La démolition a débuté en janvier 2023 et la réhabilitation de l'immeuble s'est poursuivie tout au long de l'année. Le délai initial prévu pour les travaux (10 mois) a été légèrement dépassé suite à certains retards d'entreprises et à quelques mauvaises surprises découvertes en cours de chantier, qui ont occasionné la réalisation de travaux supplémentaires non prévus au départ.

La réception du chantier a finalement été prononcée le 3 janvier 2024.

Ci-contre quelques photos du chantier au fil des mois.

© communication

OFFRES DE SERVICES À LA POPULATION

L'ACTION SOCIALE | page 32

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE | page 36

L'ACCÈS À LA CULTURE | page 42

LA MOBILITÉ | page 45

L'ACTION SOCIALE

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Créé le 1er janvier 2003, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est le service d'action sociale de la Communauté de Communes du Pays Tarusate. Il intervient sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil d'Administration du CIAS est présidé de droit par le Président de l'EPCI et composé en nombre égal des membres élus et des membres nommés. Le nombre des membres est fixé par délibération dans la limite maximale suivante : 16 membres élus, 16 membres nommés soit 32 membres en plus du Président de l'EPCI.

La gestion des ressources humaines, la paie, les marchés publics et les sinistres sont mutualisés avec le personnel de la CCPT.

En 2023, le CIAS du Pays Tarusate était structuré comme suit :

3 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ▸
EHPAD des 5 Rivières à SOUPROSSE,
EHPAD Résidence de Mâa à RION-DES-LANDES,
Service Autonomie à Domicile, basé à TARTAS.

6 SERVICES ▸
Portage de repas à domicile (PDR),
Transport d'Utilité Sociale (TUS),
BIO-nettoyage des locaux professionnels,
Télé-alarmes (Conseil Départemental),
Vivre à domicile/XL Autonomie (Conseil Départemental),
Contrat Territorial d'Autonomie (CTA).

Le CIAS c'est environ
1 000 usagers
pour 220 agents

Pour un budget total des services et des établissements de **10 767 000 €**.

avec une dotation au CIAS de 1 200 000€ par la CCPT

LE **SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE** (SAD)

- 80 aides à domicile.
- 4 secteurs géographiques d'interventions avec une référente dédiée à chacun.

- 2 responsables de service : une assistante sociale et une aide soignante.

- 1 directeur.

79 441 heures de prestations ont été réalisées en 2023 pour le compte de 503 bénéficiaires et se répartissent comme suit :

50 701 heures d'aide ménagère
23 716 heures d'auxiliaire de vie
5 024 heures de garde de jour

- Astreintes 7j/7 avec un numéro d'urgence. connu des agents et des bénéficiaires.

Coût total du SAD de **2 884 000 €** pour la collectivité.

dont 450 000 € de subvention d'équilibre de la CCPT inclus dans la dotation de 1 200 000 €

LA **TÉLÉ-ALARME**

Depuis le 1er janvier 2018, le CIAS du Pays Tarusate a intégré le service de télé-alarme. Les CCAS restent à ce jour instructeurs des dossiers de demande et de résiliation.

Les frais de location, de réparation de perte ou de dégradation de la télé-alarme sont pris en charge intégralement par le CIAS et s'élèvent à 120€ par an et par bénéficiaire.

Pour l'année 2023, le service a comptabilisé 667 bénéficiaires du dispositif.

Montant total refacturé au CIAS pour ce service : **69 228 €**.

LE **PORTAGE DES REPAS** (PDR)

- Producteurs : les deux EHPAD communautaires.
- 5 agents.
- 2 tournées.
- 3 véhicules frigorifiques pour la desserte en liaison froide.
- Fonctionnement : 6j/7.

Public servi : de 0 à 99 ans dans le respect des règles alimentaires définies pour chacun.

Durant l'année écoulée, le service a effectué 103 342 livraisons de repas pour le compte de 202 bénéficiaires, 4 crèches, 2 ALSH et 3 écoles.

Budget total du PDR en 2023 : **477 000 €**.

LE DISPOSITIF « **VIVRE À DOMICILE** » : XL AUTONOMIE

Ce nouveau dispositif « Vivre à domicile » est un bouquet de services complémentaires destinés à sécuriser les bénéficiaires et leurs familles (par exemple en prévenant les risques de fugues ou les réveils nocturnes), afin de permettre aux personnes de rester plus longtemps à leur domicile.

Le coût mensuel de l'abonnement est de 80€ répartis entre :
- Le bénéficiaire à hauteur de 30€/mois (ouvrant droit à un crédit d'impôt de 15€)
- Le Conseil départemental à hauteur de 30€/mois
- Le CIAS du Pays Tarusate à hauteur de 20€ /mois pour les bénéficiaires résidant sur le territoire.

8 abonnements étaient souscrits en 2023.

La prise en charge du CIAS à XL Autonomie : **1 700 €**.

LE **CONTRAT TERRITORIAL D'AUTONOMIE** (CTA)

Le Contrat Territorial de l'Autonomie (CTA) est issu de la volonté et d'une collaboration étroite entre l'Agence Régionale de Santé DT 40, le Conseil Départemental des Landes, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), et les élus afin de modéliser une gouvernance de l'autonomie.

L'objectif est de garantir la continuité de l'offre pour qu'aucune demande ne reste sans réponse dans les situations simples, complexes ou de crise.

Historique

Depuis maintenant deux ans, diverses actions se sont déployées dans le cadre des différents axes du CTA.
Axe 1 ▸ Recensement de l'offre de répit
Axe 2 ▸ Cellule de crise
Axe 3 ▸ Montée en compétence des agents et attractivité métier
Axe 4 ▸ Perte d'autonomie, adaptation logement et répit des aidants

Bilan 2023

Une nouvelle coordinatrice du dispositif a pris ses fonctions le 28 septembre 2023. Elle mène un travail au long cours, consistant à **animer des groupes de travail**, à **créer du lien** avec les acteurs présents sur le territoire, à **concevoir et promouvoir des outils de communication** pour mieux faire connaître les offres de services et les articulations entre elles...

Autant d'actions essentielles bien que difficilement quantifiables et valorisables.

Coût de ce service : **38 947 €**.

le reste à charge pour le CIAS est de 5 500 €

LE **TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE** (TUS)

Pendant deux ans la Communauté de Communes a mis en place le Transport à la Demande (TAD) ESCAPE TE. Suite à l'arrêt de celui-ci, et afin de maintenir et d'apporter une solution de mobilité plus adaptée aux besoins des administrés, la Communauté de Communes et le CIAS du Pays Tarusate se sont rapprochés de Landes Insertion Mobilité (LIM) pour la mise en œuvre d'un Transport d'utilité sociale – TUS.

Ce nouveau service de mobilité solidaire est géré conjointement par l'association Landes Insertion Mobilité, implantée à Pontonx-sur-l'Adour et le CIAS du Pays Tarusate.

Il est opérationnel depuis le lundi 16 janvier 2023 et gratuit pour les usagers.

Il est ouvert : à tous les habitants du Pays Tarusate, sous conditions de ressources, d'âge, de prescription sociale, du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 9 heures à 17 heures, du départ du domicile jusqu'à la destination prévue.

L'association dispose de 2 véhicules de cinq places avec chauffeurs et pourra conduire les usagers dans un rayon de 80 km maximum autour de Pontonx-sur-l'Adour.

Pour bénéficier de ce nouveau service, les usagers doivent être concerné(e) s :
- par le versement d'une prestation sociale (de type APA, Allocation Adulte Handicapé, RSA, Indemnité chômage, etc..)
- et/ou sans solution de mobilité au sein du foyer,
- être connu(e) d'autres services sociaux (mission locale, CMP, Conseil Départemental, pôle emploi...) et fournir un justificatif.

Il est nécessaire de se faire connaitre auprès de la mairie, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune qui transmet au CIAS pour une inscription sur une liste de bénéficiaires du service. Cette inscription vaut prescription sociale et valide la prise en charge du transport.

En 2023 :
140 personnes inscrites
706 transports réalisés

Subvention attribuée par le CIAS à LIM pour le fonctionnement de ce service : **25 000 €**.

LES CINQ RIVIÈRES

SOUPROSSE

L'EHPAD des Cinq Rivières, ouvert depuis septembre 2010, dispose d'une unité dite « classique », d'une unité de soins Alzheimer ou troubles apparentés et d'un PASA.
L'établissement a signé une convention avec l'HADAM : Etablissement d'hospitalisation à domicile de l'Adour et du Marsan et une autre avec l'ASPAM : Etablissement d'Accompagnement des Soins Palliatifs de l'Adour et du Marsan. Ces collaborations visent l'amélioration de la qualité d'accompagnement des résidents d'une part et promeut l'information et la formation de l'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD d'autre part.

Capacité d'accueil : 60 places, réparties ainsi :

- Hébergement permanent :
55 places, dont 11 en Unité de Soins Alzheimer
- Hébergement temporaire :
3 places, dont 1 en Unité de Soins Alzheimer
- Accueil de jour : 2 places, dont un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de 14 places.

Pour 2023 l'EHPAD a réalisé :

20 031 jours d'hébergement permanent,
1 079 jours d'hébergement temporaire
et 181 journées en accueil de jour avec
51.20 ETP pour 60 résidents sur l'année

Les trois établissements médico-sociaux présentent leur activité, les réalisations et l'exécution budgétaire de l'année séparément du CIAS, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

RÉSIDENCE DE MÂA

RION-DES-LANDES

L'EHPAD Résidence de Mâa est géré par le CIAS du Pays Tarusate depuis le 1er janvier 2020.

La « Résidence de Mâa » se compose d'une unité d'hébergement classique et d'une unité de soins Alzheimer ou maladies apparentées.

L'EHPAD est en outre un lieu de rencontres et de vie, qui permet à la personne accueillie de maintenir son autonomie et de préserver un lien social grâce à l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (Infirmière, Aide-soignante et Aide Médico-Psychologique, Agent de Service Hospitalier, Psychologue et Ergothérapeute, Gériatre).

Capacité d'accueil : 61 places

- Hébergement permanent : 56 places, dont 12 en Unité de Soins Alzheimer,
- Hébergement temporaire : 3 places dont l'objectif est d'accueillir des personnes dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation particulière (travaux, transition entre une hospitalisation et un retour à domicile etc.). Ces chambres permettent également de soulager les aidants familiaux lors de vacances ou en cas de maladie.
- Accueil de jour : 2 places. Intention de soulager la famille ou les proches dans la prise en charge quotidienne de la personne âgée vivant à son domicile.

Pour 2023 l'EHPAD a réalisé :

20 401 jours d'hébergement permanent,
1 074 jours d'hébergement temporaire
et 169 jours d'accueil de jour avec
55.41 ETP pour 60 résidents

L'ENFANCE & LA JEUNESSE

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE est un espace de rencontre, d'échanges, d'informations et d'éveil à destination des assistantes maternelles, des enfants qu'elles accueillent et de leurs parents/adultes référents.

Lieu d'informations et d'orientation, d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles et les candidats à l'agrément

Observatoire local de la petite enfance

Service multi-sites :
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ les mardis,
RION-DES-LANDES ▸ les jeudis
TARTAS ▸ les lundis et mercredis

Service itinérant par période sur les autres communes du territoire

77 agréments

61 assistantes maternelles en activité

Taux d'activité de 79,22 %

Accompagnement des parents :

▸ 140 familles différentes ont contacté le service en 2023, dont :
▸ 373 contacts liés au contrat de travail et aux droits légaux (Pajemploi, Pôle-emploi, DDETSPP).
▸ 77 concernent la recherche d'un mode d'accueil (66 accueil individuel, 5 accueil collectif , 6 accueil à domicile).
▸ 15 contacts liés à l'accueil d'urgence.
▸ 12 contacts liés à un remplacement.

Ateliers d'éveil :

▸ 206 séances d'activités proposées.
▸ 46 assistantes maternelles différentes ont participé aux activités du RPE (ateliers d'éveil, formation, analyse de pratiques professionnelles, fêtes).
▸ 154 enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil.
▸ 16 assistantes maternelles ont suivi une formation.

Permanences :

▸ 77 assistantes maternelles différentes ont bénéficié de renseignements individuels.
▸ 373 contacts autour du droit du travail.
▸ 388 contacts liés aux besoins, éveil et développement de l'enfant.
▸ 13 contacts liés à la médiation.

TEMPS FORTS 2023

FÊTE DES FAMILLES
organisée en partenariat avec le LAEP le 28 juin 2023

FÊTES DE NOËL
un spectacle à Gouts (service itinérant) et un à Rion-des-Landes (multisites)

UNE MATINÉE BIEN-ÊTRE
autour des fleurs de Bach

TROIS RÉUNIONS D'ANALYSES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
avec une psychologue

DEUX TEMPS DE FORMATION
continue organisés avec le GRETA : Formation initiale « Sauveteur Secouriste au Travail » en février 2023 ; Formation « Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien » en décembre .

Reste à charge de **44 958 €** pour la collectivité.

© communication

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Espace convivial et ouvert, destiné aux parents, aux grands-parents et aux personnes accompagnant des enfants de moins de 6 ans.
Environnement sécurisé où les adultes peuvent passer du temps avec leurs enfants et rencontrer d'autres familles dans une atmosphère détendue et chaleureuse.
Proposition de diverses activités adaptées aux jeunes enfants, telles que des jeux libres, des activités artistiques, des lectures de contes, des chansons et des rencontres avec des professionnels de la petite enfance.

Ouverture
au public sur

36 semaines avec un total
de 98 séances d'accueil
soit 245 heures !

PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ les lundis
RION-DES-LANDES ▸ les mercredis
TARTAS ▸ les mardis

NOUVEAUTÉS 2023

Organisation d'ateliers spécifiques pendant les vacances scolaires sur des communes du territoire où le service n'est pas implanté

09 FÉV. **LESGOR ▸ Atelier de motricité libre**
22 adultes et 27 enfants présents - 16 familles (dont 8 nouvelles)

13 AVRIL **CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ Atelier de motricité libre**
27 adultes et 28 enfants présents - 19 familles (dont 10 nouvelles)

12 JUILL. **MEILHAN ▸ Atelier lecture « vacances en bord de mer »**
3 adultes et 3 enfants présents - 2 familles (dont 1 nouvelle)

26 OCT. **BÉGAAR ▸ Atelier de motricité libre**
26 enfants et 18 adultes présents - 17 familles (dont 7 nouvelles)

31 OCT. **LESGOR ▸ Atelier lecture « potions d'automne »**
14 enfants et 11 adultes présents - 9 familles (dont 3 nouvelles)

Reste à charge de **23 293 €** pour la collectivité.

LES MAISONS DE LA PETITE ENFANCE (CRÈCHES)

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE PONTONX-SUR-L'ADOUR

▸ 25 places

55 inscriptions en 2023

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE RION-DES-LANDES

▸ 18 places

32 inscriptions en 2023

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE TARTAS

▸ 19 places

34 inscriptions en 2023

▸ Les MPE du Pays Tarusate accueillent les enfants de plus de 2 mois ½ à moins de 4 ans (jusqu'à leur entrée en école maternelle) et jusqu'à 6 ans si l'enfant est en situation de handicap

▸ Offrir aux parents du territoire un accueil adapté à leurs besoins leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale

▸ Réserver un accueil de qualité aux enfants, en veillant à leur santé, leur sécurité, leur bien-être, leur développement et favoriser leur intégration sociale

▸ Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

▸ Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement en permettant une cohésion sociale sur le territoire

Une équipe pluridisciplinaire diplômée et formée :

▸ 1 puéricultrice
▸ 5 éducatrices de Jeunes Enfants
▸ 9 auxiliaires de puériculture
▸ 5 agents ayant un CAP petite enfance
▸ 6 agents en charge de la préparation des repas ou de l'entretien des locaux.

En complément :

Un **pédiatre** intervient dans chaque structure en tant que « Référent Santé et Accueil inclusif ». Une **psychologue** participe à l'observation des enfants afin de guider l'équipe, se tient à disposition des familles dans un rôle d'écoute et de soutien, soutient l'équipe lors de situations difficiles notamment.

Les MPE sont ouvertes du
lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
avec 3 semaines de fermeture en août,
1 semaine à Noël,
& 3 journées dites pédagogiques

Parole aux usagers :

L' écoute des accueillants, la disponibilité du personnel et l'ambiance dans la structure vous semblent-ils :

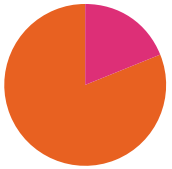

19%
Satisfaisant

81%
Très satisfaisant

Si vous deviez noter le niveau de confiance lorsque vous laissez votre enfant à la crèche, quelle note donneriez-vous ?

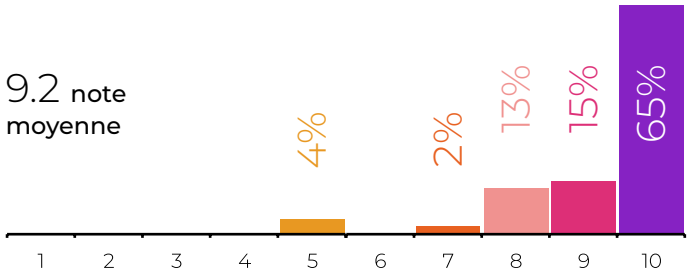

© communication

Reste à charge pour la collectivité de **247 987 €**.

Total des dépenses de fonctionnement : 1 383 237 €
Total des recettes de fonctionnement : 1 135 250 €

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE PONTONX-SUR-L'ADOUR

PROJET **POTAGER ÉDUCATIF**

Un espace clôturé et adapté pour jardiner ainsi qu'un composteur ont été installés au sein du jardin de la crèche.
Entre mars et octobre, l'équipe de la crèche entretient le jardin avec les enfants, leur permettant d'observer l'évolution des plantes et la faune locale, comme les insectes et les oiseaux. Une animatrice intervient sept fois par an pour accompagner les activités de jardinage. Ce projet éducatif permet aux enfants de travailler la terre, de semer, arroser et voir pousser tomates, courgettes, radis, aromates et fleurs.
Avant la fermeture estivale, une séance est ouverte aux familles pour partager un goûter avec les fruits et légumes du potager, valorisant le travail accompli et les valeurs transmises aux enfants.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE RION-DES-LANDES

PROJET **NATURE**

À l'occasion de la semaine de la petite enfance, la crèche a vibré au rythme de la nature avec l'aide d'un intervenant spécialisé. Le matin, le jardin de la crèche s'est transformé en un véritable terrain d'exploration pour les petits. En manipulant de la terre d'argile, en fabriquant des gâteaux imaginaires et en découvrant les plantes aromatiques et les petits animaux, les enfants ont eu tous les sens en éveil.
L'après-midi a prolongé cette immersion en nature avec une promenade au parc de la Mairie de Rion-des-Landes. Les familles se sont jointes à nous, créant un moment de partage et de convivialité particulièrement apprécié entre les professionnels, les enfants et leurs parents.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE TARTAS

PROJET **ÉVEIL DES SENS**

Le musicien Lilian Larrouy a passé trois jours en immersion au sein de la structure, apportant avec lui la richesse des rythmes africains et une variété d'instruments.
Chaque jour, il a offert des séances musicales qui ont captivé petits et grands. Certains enfants ont révélé des talents insoupçonnés, se lançant avec enthousiasme dans le chant, la danse et la musique, au grand bonheur de tous.
Pour clore cette belle expérience, une séance spéciale a été organisée en fin de journée pour les familles.
Très appréciée, cette rencontre a permis à chacun de partager un moment de convivialité, de créer des liens et de vivre ensemble une belle aventure musicale.

SERVICE PARENTALITÉ

2 missions principales :

- Coordination du Comité Territorial Parentalité. Déploiement des dispositifs et des partenariats liés à la Convention Territoriale Globale et au réseau REAAP
- Accompagnement au développement et à la structuration d'actions de soutien à la parentalité sur le territoire

Actions de promotion de la lecture en famille :

« GRAINES DE LECTEURS »

- Deux rencontres par an ouvertes à toutes les familles, parents avec enfants de moins de 3 ans.

- Action REAAP en partenariat avec les associations « Lire Sur La Vague », les médiathèques et bibliothèques, Maisons de la petite enfance, Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfants Parents.
- Un livre offert pour les familles ayant eu une naissance l'année précédente.
Le *26 avril à la médiathèque de Pontonx-sur-l'Adour* et le *13 mai à la bibliothèque de Meilhan*. Un temps convivial avec les parents en fin d'atelier.

134 livres distribués
22 enfants et 18 parents présents sur les ateliers

« LECTEURS EN HERBE »

- **Une rencontre par an** dans chaque classe de **petite section.**
- Ateliers sur un temps de classe en partenariat avec l'association « Lire Sur La Vague » et les médiathèques, bibliothèques du territoire.
- Un **livre offert** à chaque écolier de petite section.
- **Une rencontre avec l'auteur** du livre.
- Un temps convivial avec les parents en fin d'atelier.

201 enfants concernés par l'action,
60 parents mobilisés

Action d'information et de sensibilisation des familles :

« SOIRÉE PARENTALITÉ »

Vendredi 13 octobre 2023 à Laluque

- Une conférence-débat pour les parents avec deux intervenantes reconnues.
- Un grand jeu pour les enfants de 4 à 12 ans avec différentes animations.
- Un temps convivial pour les familles en début et en fin de soirée.

31 adultes, 15 enfants
Thématique abordée : **L'alimentation et la prévention du surpoids**

L'ACCÈS À LA CULTURE

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Depuis le 1er janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays Tarusate compose seule sa programmation culturelle, en s'appuyant sur la Commission Culture & Tourisme et le service communication/programmation.

Ainsi, pour l'année écoulée, 3 spectacles ont été organisés, comprenant la représentation gratuite de fin d'année destinée aux enfants.

Pour 2023, quatre spectacles de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre des Rencontres en Grande Lande ont également eu lieu.

Quant au dispositif du Bus des Curiosités, les curieux ont été ravis cette année encore, avec trois incroyables sorties !

Budget culture 2023 : **36 255 €**.

25 FÉVR.

BUS DES CURIOSITÉS ▸ SORTIE N°1 — 45
Pièce de théâtre « Chers Parents » | **Biarritz**

25 MARS

CONCERT DE CLARINETTE — 150
Organisé par CDL40 | **Rion-des-Landes**

16 AVRIL

BUS DES CURIOSITÉS ▸ SORTIE N°2 — 32
Exposition « Dali, l'énigme sans fin » | **Bordeaux**

05 MAI

JEAN-PIERRE, LUI, MOI — 60
Organisé par Rencontre en Grande Lande | **Gouts**

14-15-16 JUIN

MONOLOGUE CULINAIRE — 56
Organisé par Rencontre en Grande Lande | **Chez l'habitant**

22 SEPT.

POURQUOI LES POULES PRÉFÈRENT ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE — 81
Organisé par Rencontre en Grande Lande | **Laluque**

22 OCT.

BUS DES CURIOSITÉS ▸ SORTIE N°3 — 46
Spectacle cirque acrobatique « Blizzard » | **Saint-Pierre-du-Mont**

11 NOV.

CANTO GÉNÉRAL — 187
Pontonx-sur-l'Adour

26 NOV.

TOUTES CES CHOSES GÉNIALES — 40
Organisé par Rencontre en Grande Lande | **Villenave**

27 DÉC.

L'ARBRE — 53
Spectacle pour enfants | **Meilhan**

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AVEC LE CONSERVATOIRE DES LANDES

La Communauté de Communes du Pays Tarusate est rattachée à l'**Antenne Pays Tarusate Morcenais** du **Conservatoire des Landes**, qui compte 319 élèves inscrits.

Sur cet effectif d'élèves, en 2023, 211 résident sur le Pays Tarusate.

Effectif par âge :

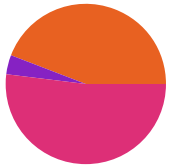

4% (9)
18 ans et +

44% (93)
- de 10 ans

52% (109)
10-17 ans

Répartition des élèves par village :

AUDON ▸ 0
BÉGAAR ▸ 11
BEYLONGUE ▸ 2
CARCARÈS-SAINTE-CROIX ▸ 6
CARCEN-PONSON ▸ 2
GOUTS ▸ 3
LALUQUE ▸ 13
LAMOTHE ▸ 1
LE LEUY ▸ 1
LESGOR ▸ 5
MEILHAN ▸ 2
PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 74
RION-DES-LANDES ▸ 52
SAINT-YAGUEN ▸ 2
SOUPROSSE ▸ 19
TARTAS ▸ 17
VILLENAVE ▸ 1

Répartition des élèves par départements musicaux :

BOIS ▸ 75
CORDES ▸ 10
CUIVRES ▸ 74
ATELIER-ORCHESTRE ▸ 1
MUSIQUES ACTUELLES ▸ 9
POLYPHONIES ▸ 29
FORMATION MUSICALE ▸ 12
MUSIQUES TRADITIONNELLES ▸ 3

La participation au CDL pour la collectivité en 2023 est de **226 402 €**.

Bourse aux parents : 15 989 €

LES COUPONS SPORT ET CULTURE

La Communauté de Communes à mis en place, dès 2001, les coupons « sport & culture ». Lors de chaque rentrée, la CCPT attribue à tous les jeunes âgés de 9 à 18 ans résidant sur le territoire un carnet de coupons d'une valeur de 60 €.

Ces coupons peuvent être utilisés auprès de toutes les associations sportives (basket-ball, football, natation, rugby...) ou culturelles (musiques, théâtre..) du Pays Tarusate pour le paiement des inscriptions annuelles et des licences. Dans un second temps, les associations transmettent à la CCPT les coupons qui ont été utilisés. Après vérification, le Conseil Communautaire délibère sur le versement, à chaque association, de la somme équivalente au montant de coupons qui lui sont donnés en paiement.

Ci-dessous, les noms des associations ainsi que les montants qui leur ont été reversés :

SPORTS

JSR TENNIS RION-DES-LANDES ▸ 954 € pour 17 jeunes
PST TENNIS TARTAS ▸ 162 € pour 3 jeunes
TENNIS CLUB PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 3 684 € pour 70 jeunes
JSR BASKET RION-DES-LANDES ▸ 1 914 € pour 41 jeunes
CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET ▸ 696 € pour 15 jeunes
PST BASKET TARTAS ▸ 4 140 € pour 64 jeunes
UNION CAMPAGNE MEILHAN ▸ 600 € pour 10 jeunes
JSR JUDO RION-DES-LANDES ▸ 978 € pour 19 jeunes
SAINT-PERDON JUDO ▸ 120 € pour 2 jeunes
FJEP JUDO TARTAS ▸ 3 468 € pour 58 jeunes
FJEP AÏKIDO TARTAS ▸ 696 € pour 12 jeunes
FJEP AÏKIDO PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 120 € pour 3 jeunes
KARATÉ CLUB TARTAS ▸ 600 € pour 11 jeunes
CENTRE ÉQUESTRE OUS PINS ▸ 3 030 € pour 51 jeunes
JSR CHAUSSONS ET COMPAGNIE ▸ 3 630 € pour 61 jeunes
FJEP DANSE PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 1 092 € pour 19 jeunes
AUDON SPORT ET LOISIRS GYMNASTIQUE ▸ 96 € pour 2 jeunes
JSPT FOOTBALL ▸ 2 400 € pour 40 jeunes
JS LALUQUE RION FOOTBALL ▸ 1 140 € pour 117 jeunes
PST RUGBY TARTAS ▸ 1 902 € pour 35 jeunes
RION-DES-LANDES / MORCENX CLUB RUGBY ▸ 954 € pour 17 jeunes
USCP VOLLEYBALL CARCEN-PONSON ▸ 444 € pour 9 jeunes
PST CYCLO TARTAS ▸ 696 € pour 14 jeunes
LE GUIDON LEUYOIS ▸ 60 € pour 1 jeune
CLUB BOULISTE SOUPROSSAIS ▸ 36 € pour 1 jeune
BADMINTON MEILHAN ▸ 1 500 € pour 25 jeunes
A.S. DU VOLANT SOUPROSSE ▸ 126 € pour 2 jeunes
ENTENTE OMNISPORT CARCEN-PONSON ▸ 192 € pour 4 jeunes
AMICALE LAÏQUE RIONNAISE ▸ 5 202 € pour 121 jeunes
COLLÈGE SAINT-JOSEPH TARTAS ▸ 150 € pour 7 jeunes
COLLÈGE JEAN ROSTAND TARTAS ▸ 1 644 € pour 66 jeunes
COLLÈGE MARIE CURIE RION-DES-LANDES ▸ 936 € pour 46 jeunes

CULTURE

LES HISTRIONNAIS ▸ 756 € pour 13 jeunes
ARTB'ARTS PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 180 € pour 3 jeunes
FJEP THÉÂTRE PONTONX-SUR-L'ADOUR ▸ 600 € pour 10 jeunes

Total versé aux associations en 2023 : **45 114 €**.

LA MOBILITÉ

LA LIGNE RÉGULIÈRE «ESCAPE TE !»

Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de Communes assure, par délégation de compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'exploitation de la ligne de transport régulière Tartas <|>Rion-des-Landes, soit 3 allers-retours quotidiens, du lundi au vendredi (environ 255 j/par an).

A cette fin, la CCPT a passé un marché public de services, attribué pour deux ans à la Régie Régionale des Transports Landais.

La CCPT perçoit les recettes de billetterie, qui lui sont reversées par la RRTL.
Le voyage est facturé 1 € l'aller-retour.

Pour l'année 2023, les recettes reversées à la Communauté de communes se sont élevées à 890 €.
représentant 1 780 voyages effectués sur la ligne régulière soit une moyenne de 7 par jour.

Le coût du service pour 2023 : **83 922 €**.

© communication

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS TARUSATE

Communauté de Communes du Pays Tarusate